



Ministère chargé des Transports

Licence n° 2014/25/ 0000090

pour le transport international de voyageurs par route pour compte d'autrui effectué par autocar et autobus

Le titulaire de la présente licence (1) MONT VOYAGES
11 RUE DU CHAMP DE COURSE

50320 LA HAYE PESNEL 380621433

est admis à effectuer, sur le territoire de la Communauté, des transports internationaux de voyageurs par route pour compte d'autrui dans les conditions fixées par le règlement (CE) n° 1073/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles communes pour l'accès au marché international des services de transport par autocars et autobus et conformément aux dispositions générales de la présente licence.

Observations particulières :

La présente licence est valable du 11/06/2014 au 01/07/2019

Délivrée à CAEN (FRANCE)

le 25/03/2014

(2)

Ministère chargé des Transports Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

BASSE-NORMANDIE
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT
DE BASSE-NORMANDIE
Service Transports Intermodalité Véhicules Sécurité Routière
10, boulevard du Général Vanier - BP 80040
14006 CAEN CEDEX 1
Tél. 02 31 43 15 00
Fax 02 31 44 98 08

Le Responsable de l'Unité Régulation et Contrôle des Transports

Serge BLANDIN

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète du transporteur.
(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.